



## Sfr delai de paiement seulement de 5 jour?

Par **LEANDRE**, le **01/04/2008** à **16:31**

BONJOUR J AI UN ABONNEMENT CHEZ SFR IL Y A DE SA 3 ANS LOR DE MON INSCRIPTION MES FACTURE ON été editer pour tous les 27 de chaque mois or comme il ne etais pas possible de faire face a mes paiement par carte bancaire j ai telefoner a sfr et il m avait été convenue de suprimé ce mode de paiement et ainsi j obtenais donc un delai suplementaire de 10jour pour payer.probleme c est que ce mois si et sans avertissement il mon accorder seulement 5 jour ,je ne peux pas changer de date de paiement ni avoir de jour suplementaire .....on t il le droit